

Fondation Ethos
Place Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
www.ethosfund.ch

11^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Vendredi 30 mai 2008 à 10h15
Centre suisse d'électronique et de microtechnique, Neuchâtel

PROCES-VERBAL

En sa qualité de Président, K. Müller ouvre cette 11^{ème} Assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos. Il remercie tout particulièrement M. André Laville, Directeur financier et administratif du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), d'avoir permis d'accueillir cette assemblée générale dans les locaux du CSEM.

Le Président constate que 25 institutions sont représentées et que l'ordre du jour ne suscite pas de commentaire.

1. PROCES-VERBAL

K. Müller soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2007 à l'approbation des membres. Aucune observation n'est formulée.

Vote :

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2007 est approuvé à l'unanimité et sans modification.

2. ACTIVITÉS ET COMPTES 2007

2.1 Présentation des activités de la Fondation, ainsi que du rapport annuel et des comptes 2007

K. Müller et D. Biedermann présentent un résumé des activités de la Fondation au cours de l'exercice écoulé.

En 2007, la Fondation Ethos a fêté son 10^{ème} anniversaire. A cette occasion, la Fondation a organisé en septembre à Berne son premier « Ethos Day », un colloque consacré au thème « Dialogue entre entreprises, investisseurs et société ». De nombreuses personnalités ont participé à cette journée, en particulier M. Peter Brabeck, Président de Nestlé, qui a tenu le discours d'ouverture. En décembre, Ethos et Pictet ont présenté, à l'occasion d'un séminaire à Genève, les résultats de la première enquête suisse du Carbon Disclosure Project visant à demander aux sociétés cotées leur stratégie en matière de changement climatique.

A travers sa société Ethos Services, la Fondation a continué à offrir différents produits dans le cadre d'investissements socialement responsables. Outre les différents fonds et mandats qui

disposent de plus de CHF 2 milliards sous gestion, Ethos Services propose un service d'analyses des assemblées générales d'actionnaires, ainsi que la participation à un programme de dialogue avec les sociétés suisses.

En matière d'actionnariat actif, Ethos a été très impliqué dans la crise qui secoue l'UBS. Cela a conduit Ethos a déposé une demande de contrôle spécial à l'assemblée générale extraordinaire de l'UBS qui s'est tenue en février 2008. Cette demande a obtenu le soutien de 44% des actionnaires. Lors de l'assemblée générale de Nestlé, Ethos a soutenu la révision complète des statuts, ce qui a constitué l'aboutissement d'un long processus d'amélioration de la gouvernance. Celui-ci avait été provoqué par la résolution contre le cumul des fonctions de Président et de CEO qui avait été déposée par Ethos en 2005 et qui avait recueilli 36% de soutien.

Au cours des mois à venir, Ethos continuera à s'impliquer dans le cadre de la révision du Code des Obligations qui est maintenant engagée au niveau parlementaire. Il est également prévu de mener en automne une nouvelle étude sur les rémunérations des instances dirigeantes des principales sociétés cotées en Suisse. Finalement, Ethos et Pictet vont participer pour la deuxième année à l'extension du Carbon Disclosure Project en Suisse.

Les comptes 2007 de la Fondation Ethos se sont soldés par un léger excédent de CHF 30'000. Dans les produits, il est à relever que la société Ethos Services a pu verser pour la première fois un dividende à la Fondation (CHF 120'000). Le détail des comptes de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services, ainsi que les comptes consolidés sont présentés aux pages 24 à 35 du rapport annuel.

2.2 Prise de connaissance du rapport de l'organe de contrôle

L'Assemblée générale prend connaissance du rapport de l'organe de contrôle qui figure aux pages 21 et 22 du rapport annuel. Aucune remarque n'est formulée.

2.3 Recommandation concernant l'approbation du rapport annuel et des comptes 2007

Aucune demande n'est formulée par l'Assemblée.

Vote :

L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver le rapport annuel 2007 et les comptes 2007.

3. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION

3.1 Réélections

Les différents candidats proposés pour nomination au Conseil de fondation pour un mandat d'une année sont présentés. Il s'agit de Mme Colette Nova, ainsi que MM. Kaspar Müller, Peter Gebhardt et Jacques Zwahlen. La présidence continuerait à être assurée par Kaspar Müller et la Vice-présidence par Jacques Zwahlen.

Vote :

L'Assemblée générale recommande à l'unanimité la réélection de Mme Colette Nova, ainsi que de MM. Kaspar Müller, Peter Gebhardt et Jacques Zwahlen pour un mandat d'une année.

3.2. Elections

A l'ordre du jour, il est prévu l'élection de M. Hans-Peter Uster, avocat et Directeur du Centre de compétences forensiques et de criminalité économique à Lucerne. M. Uster déclare être très motivé de devenir membre du Conseil de fondation d'Ethos. Toutefois, étant donné qu'il est encore impliqué dans une procédure administrative liée à ses anciennes fonctions de Conseiller d'Etat du canton de Zoug, il souhaiterait repousser d'une année son élection.

Au nom du Conseil de fondation, Kaspar Müller regrette mais comprend la décision prise par M. Uster.

3.3 Nominations par les deux caisses fondatrices

L'assemblée générale prend note de la nomination par les deux caisses fondatrices de MM. Pierre-André Dumont (CIA) et Jean-Rémy Roulet (CPPIC) au Conseil de fondation.

4. ELECTION DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Il est proposé à l'assemblée générale de recommander la nomination de PricewaterhouseCoopers comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

Vote:

L'Assemblée générale recommande à l'unanimité la nomination de Pricewaterhouse-Coopers comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

5. DIVERS

Néant

Clôture de l'Assemblée générale

Le Président clôt l'assemblée à 11h15. Il présente M. Thomas Hinderling, Directeur général du Centre suisse d'électronique et de microtechnique. Celui-ci présente de manière très pédagogique les différentes activités du CSEM, en particulier son projet d'îles solaires.

A l'issue de l'exposé de M. Hinderling, tous les participants sont encore conviés à une visite guidée du CSEM, suivie d'un apéritif et d'un déjeuner.